61 % des Français favorables à un moratoire éolien

Sondage OpinionWay pour Sites & Monuments 23-03-2022

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France Sur le front du patrimoine depuis 1901

Principaux résultats :

- 72 % des Français attribuent un impact négatif aux éoliennes sur les paysages et sur la biodiversité ;
- 69 % des Français sont favorables au démantèlement de toutes les éoliennes existantes créant des nuisances ou dommages pour les riverains ;
- 61 % des Français sont favorables à un moratoire de plusieurs années des implantations d'éoliennes terrestres en France.

Consulter le sondage et la note de synthèse sur le site d'OpinionWay



On dénombre quelques **8400 éoliennes terrestres** en fonctionnement sur l'ensemble du territoire français, plus de **3500 machines** ayant été autorisées sans être encore construites, chiffre auquel s'ajoutent environ **2600 éoliennes** dont les demandes d'autorisation sont en cours d'instruction (voir notamment <u>ici</u>). Des dizaines de nouveaux projets naissent ainsi chaque mois.

Sites & Monuments, association nationale créée en 1901, reconnue d'utilité publique en 1936 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978, **défend les paysages depuis sa fondation.** Elle est ainsi à l'origine du vote, en 1906, de la première loi de protection des sites naturels en France.

Après avoir permis la réalisation de sondages locaux auprès des populations voisines de parcs éoliens en <u>Bourgogne</u> et aux <u>abords de la montagne Sainte-Victoire</u>, Sites & Monuments a souhaité **connaître l'opinion de l'ensemble des Français** sur l'impact des éoliennes sur les paysages, l'environnement, la qualité de vie, le vivre ensemble et l'attractivité des territoires.

Peu d'études donnent en effet l'opinion des Français (urbains et ruraux confondus) sur ce changement majeur dans leur cadre de vie. Si la filière éolienne privilégie un questionnement très vague, celui de "l'image" qu'ont les Français de cette énergie - en s'accaparant la lutte contre le réchauffement climatique ou en confondant l'éolien avec les autres ENR (voir les sondages de <u>FEE de 2018</u> et <u>janvier 2021</u>, du <u>SER d'octobre 2021</u> ou du MTE d'août 2021) - nous posons la question plus concrète de "l'impact" de cette industrie.

Ce sondage, confié à *OpinionWay*, a été réalisé auprès d'un **échantillon de 2258 personnes représentatif de la population française**. Le choix d'interroger un panel large avec deux fois plus de sondés que pour les sondages nationaux classiques (généralement basés sur un panel de 1000 personnes) permet de réduire fortement les marges d'incertitude qui sont ici de 0,9 à 2,1 points au plus.

OpinionWay révèle une opinion générale défavorable, voire très défavorable, aux projets éoliens en France.

L'effet des éoliennes sur la **valeur immobilière des habitations proches** est le sujet de préoccupation le plus important avec **77 % des Français attribuant un impact négatif à cette proximité** (dont 40 % très négatif).

Deux autres sujets majeurs de préoccupation des Français sont l'impact des projets éoliens sur la beauté des paysages, qui est jugé négatif par 72 % des sondés et les effets sur la biodiversité, qui sont jugés négatifs dans les mêmes proportions.

Par ailleurs, près de 70 % des Français s'inquiètent de l'impact négatif des éoliennes sur l'attractivité touristique des territoires, sur l'entente entre les habitants dans les villages concernés et sur la santé des animaux domestiques et sauvages.

En outre, interrogés sur la distance minimale qui devrait séparer une éolienne de 200 m de haut (taille courante pour les projets actuels) d'une habitation, les Français souhaitent à 60 % une distance d'au moins 5 km et même à 36 % une distance minimale de 10 km. Seuls 7 % se satisfont de la distance réglementaire actuelle de 500 m, définie au début des années 2000 pour des éoliennes beaucoup plus petites (de l'ordre de 80 à 120 m); elle n'a pas évolué malgré l'accroissement de la taille des machines (dont certaines, aujourd'hui autorisées, culmineront à plus de 240 m, hauteur supérieure à celle de la tour Montparnasse). Il est significatif que 92 % des Français souhaitent une distance minimale de 1000 m ou plus, soit au moins deux fois plus que celle imposée par la réglementation.

Les Français expriment aussi une **profonde inquiétude concernant les projets éoliens menaçant des espèces protégées**, comme le milan royal ou la cigogne noire ou qui se trouvent dans des zones Natura 2000, et sont **favorables à 62 % à leur suspension immédiate**.

Alors que, selon le ministère de la Transition énergétique, près de 70 % des projets éoliens font l'objet de recours par les habitants concernés, les Français ne souhaitent plus subir ces implantations et demandent, pour plus de 80 % d'entre eux, que l'avis des mairies et des populations locales soit pris en compte. Ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui.

De nombreuses éoliennes **génèrent des nuisances et dommages** importants pour les riverains. Dans ce cas, **69 % des Français sont en faveur de leur démantèlement pur et simple**.

Enfin, la campagne présidentielle devrait conduire à une véritable réflexion sur l'éolien terrestre en France et son impact dans les territoires, à l'heure où cette énergie intermittente renforce la dépendance de notre voisin allemand au gaz russe. Or, depuis des années, ces implantations sont menées sans concertation et au détriment des riverains. Malgré les oppositions et nombreuses alertes, les projets se multiplient, prenant de vitesse l'opinion. La seule solution est désormais un moratoire sur l'éolien terrestre - soutenu par 61 % des Français - pour stopper les implantations anarchiques notamment à proximité des habitations ou des sites naturels et patrimoniaux.



Sites & Monuments – SPPEF, fondée en 1901, est la plus ancienne association française de défense du patrimoine. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1936 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978. L'association compte en France environ un millier de membres individuels et près de 150 associations actives dans la défense du patrimoine. Elle mène devant les tribunaux, les enceintes politiques et médiatiques le combat pour la préservation du patrimoine naturel, bâti et mobilier. Ses ressources proviennent essentiellement des adhésions et des dons.

Contact presse:

Julien Lacaze Président de Sites & Monuments 0624335841

julien.lacaze@sitesetmonuments.org